

LA REVISION ^{Progre} DU PROCÈS DE GLOZEL

Le président Herriot ira visiter le champ des Fradin

Nous avons demandé hier à M. le président Herriot quelle allait être l'attitude de son ministère en présence du rapport du comité d'études, publié hier matin, concluant formellement à l'authenticité du gisement néolithique de Glozel.

« Notre intervention, dit-il, s'est bornée à prendre toutes les mesures de conservation nécessaires pour que la première commission d'enquête désignée par le congrès d'Amsterdam pût se livrer à ses investigations. Sur son avis, aussitôt après qu'elle eût publié ses conclusions contre l'authenticité du gisement nous avons levé l'embargo administratif. Evidemment, le rapport du comité d'études, après la contre-enquête de ces jours remet tout en question.

« D'autant qu'on ne saurait contester ni la compétence, ni la loyauté des savants qui ont signé ces conclusions. Je sais que les dernières fouilles ont été conduites avec toute la rigueur, toute la méthode désirable. Je connais dès longtemps le savoir, la sagacité, la parfaite droiture scientifique de M. le doyen Depéret et de ses collaborateurs. Leur témoignage est de nature à faire réfléchir tous ceux qui ont suivi cette controverse sans parti pris.

« Je n'épargnerai rien pour que cette affaire soit tirée au clair définitivement, le plus vite. Il y va du renom de la science française, mais aussi d'un fait scientifique d'une importance considérable.

« Je compte me rendre à Glozel au premier moment de loisir, après les élections. J'espère ainsi corroborer par mon impression personnelle l'opinion que me laisse cette controverse et particulièrement les dernières fouilles. »

Le rapport général sur la contre-enquête menée par le comité d'enquête sera rédigé par M. Salomon Reinach, en collaboration avec M. Van Gennep.

Comme il faut attendre les résultats d'un certain nombre de recherches de laboratoires et, notamment des investigations minutieuses du laboratoire de police de Lyon, le rapport ne saurait être publié avant trois ou quatre semaines. M. Soderman a emporté au palais de justice de Lyon, pour les comparer aux empreintes digitales qu'il a prises au docteur Morlet et aux Fradin, six briques cuites, une idole bisexuée et un petit vase également en terre cuite. Ces objets portent des « crêtes papillaires » rudimentaires que M. Soderman espère révéler assez pour les comparer utilement aux empreintes qu'il a prélevées.

Il expertisera également l'os gravé, trouvé samedi par le comité, pour décider s'il est vraiment fossile.

Le docteur Félix Regnault confirme sa plainte

Paris, 16 avril.

Le docteur Regnault, président de la Société de préhistoire de France, a confirmé devant M. Villette, doyen des juges d'instruction de la Seine, sur commission rogatoire du parquet de Moulins, les termes de la plainte contre X... en escroquerie et complicité qu'il avait déposée à la suite des incidents des fouilles de Glozel et qui fut suivie d'une perquisition chez les Fradin.

Le Progrès

12/04/1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



146273